

# GUIDE D'INSCRIPTION 2022-2023

La saison 2022-2023 s'annonce particulière en raison du contexte sanitaire actuel. C'est pourquoi nous avons pris l'initiative d'apporter quelques adaptations à notre mode de fonctionnement habituel pour vous permettre de pratiquer avec un maximum de sérénité et d'assurer autant que faire se peut une continuité de votre pratique quel que soit l'évolution du contexte sanitaire.

## Mise en sécurité sanitaire

- Mises à jour régulières de nos règles de mise en sécurité sanitaire à respecter par les élèves et l'équipe pédagogique.

## Cours

- Mise en parallèle de certains cours pour éviter de supprimer des séances suite à l'ajout d'un intervalle de 10 minutes entre chaque cours pour éviter les croisements entre élèves entrants et sortants
- Engagement sur la continuité de dispense de cours
  - ✓ Adaptation possible des horaires et de la durée des cours durant la saison en fonction de l'évolution sanitaire
  - ✓ Proposition d'une alternative si les cours au dojo n'étaient plus possibles : par des cours extérieurs.

Voici quelques compléments d'informations non spécifiques à la situation sanitaire :

## Reprise des cours mardi 6 et jeudi 8 septembre

### Accès aux cours

- Pour des raisons d'assurance, les anciens adhérents ne peuvent accéder aux cours qu'après avoir transmis leur dossier d'inscription complet.
- Pour les nouveaux adhérents, deux cours d'essai gratuits dans chaque activité est possible. Pour des raisons d'assurance, pour tous cours d'essai réalisés en dehors de la période du 1er septembre au 31 octobre, il est nécessaire d'emmener avec vous :
  - ✓ La fiche de demande de licence 2022-2023 renseignée et signée à l'endroit incluant l'assurance
  - ✓ Votre certificat médical **obligatoire chaque année**

### Inscriptions

#### Attention, le nombre de places est limité pour chaque activité !

- Lancement des inscriptions le mardi 6 septembre
- Contenu du dossier d'inscription :
  - ✓ La fiche d'inscription 2022-2023 renseignée et signée
  - ✓ La fiche de demande de licence 2022-2023 renseignée et signée à l'endroit incluant l'assurance
  - ✓ Votre certificat médical :
    - Avec la mention « Karaté et Disciplines associées » pour tous
    - Avec, en plus, la mention « y compris en compétition » pour **les compétiteurs adultes et l'ensemble des enfants.**



- Votre règlement
  - ✓ Paiement possible :
    - Par Pass Région,
    - Par chèque à l'ordre du Karaté Club Albertville : jusqu'à 3 chèques datés à 1 mois d'écart avec un minimum de 50€ lors du premier règlement.
    - En espèces : la totalité du règlement doit être réalisée en une seule fois.
- Récupération du dossier d'inscription en haut du Gymnase du Centre-Ville durant les horaires de cours.

## Horaires






### Gymnase du Centre-Ville (Lycée et Collège Jean Moulin)

<i>Karaté Petit Dragon</i> <b>6-8 ans</b>	Mardi, 17h45 – 18h45
<i>Karaté Kid</i> <b>9-12 ans</b>	Jeudi, 17h45 – 18h45
<i>Karaté Ados-Adultes</i>	Mardi, 19h00 – 21h Jeudi, 19h00 – 20h30

### Gymnase Municipal De La Rue Des Fleurs (Salle Yannick Laville)

<i>Ceintures Marrons-Noires</i>	Vendredi, 18h30 – 20h
<i>Combat Débutants<sup>1</sup></i> <b>7-12 ans</b>	Samedi, 14h – 15h30
<i>Combat Confirmés</i> <b>&gt;13 ans</b>	Samedi, 15h45– 17h15
<i>Mobilité &amp; bien-être</i>	Jeudi, 12h30-13h30

## Tarifs

<b>Catégorie d'âges</b>		<b>Tarifs</b>
	Karaté Petit Dragon <b>6-8 ans</b>	<b>120€</b>
	Karaté Kid <b>9-12 ans</b>	<b>120€</b>
	Karaté Adolescents <b>13-18 ans</b>	<b>160 €</b>
	Karaté Adultes	<b>200 €</b>
	Mobilité & bien-être	<b>130 €</b>

<sup>1</sup> Les enfants ne peuvent participer aux cours Combat que s'ils participent également à leur cours du Mardi 6-8 ans ou du Jeudi 9-12 ans.

Une réduction de 10€ est accordée pour une inscription complémentaire pour une famille.

